

Décision du Maire de Montaignu-Vendée

N° DECRE_2023_236

Aménagement de la phase A du quartier des Hauts de Montaignu Avenant n°1 – Lot 2 « Aménagement paysagers »

Vu les dispositions du Code de la commande publique,
Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n° DEL 2020.05.26-24 en date du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire de Montaignu-Vendée,
Vu la notification du marché à l'entreprise CAJEV, en date du 2 août 2018,
Considérant la nécessité de signer et notifier l'avenant à l'entreprise titulaire pour les besoins de l'exécution du marché,

DÉCIDE

ARTICLE 1

L'avenant n°1 au marché n°MV-201801102 relatif à l'Aménagement de la phase A du quartier des Hauts de Montaignu - lot n°02 « AMENAGEMENTS PAYSAGERS » - est conclu avec l'entreprise titulaire du marché, à savoir CAJEV (85000 LA ROCHE SUR YON).

ARTICLE 2

L'incidence financière de l'avenant n°1 sur le montant du marché est la suivante : une plus-value de 13 620,07 € HT portant ainsi le montant du marché à 174 158,09 € HT. L'avenant représente une hausse de 8,5 % du montant du marché.

ARTICLE 3

Le marché relatif à cette opération et toutes les pièces s'y rapportant seront signés par le Maire.

ARTICLE 4

Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget 16304 « Quartier les Hauts de Montaignu » - commune de Montaignu-Vendée.

ARTICLE 5

Le Directeur Général des services de la Ville de Montaignu-Vendée, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au receveur municipal.

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication et/ou de sa notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait à Montaignu-Vendée

Le Maire,
Florent LIMOUZIN

Signé électroniquement par : Florent
Limouzin
Date de signature : 09/11/2023
Qualité : Maire de Montaignu-Vendée

